

Annexe 2

Fiche de candidature au terrain de caravanage au Domaine provincial de Chevetogne

LE PRESENT DOCUMENT NE VAUT PAS CONCESSION. Il s'agit d'un formulaire de candidature qui sera soumis aux autorités provinciales, seules autorités compétentes pour désigner un concessionnaire.

Concerne :

- Nouvelle caravane (emplacement souhaité):.....
- Achat d'une caravane déjà en place (Propriétaire(*)/ Emplacement

- Nom :
.....
- Prénom :
.....
- Adresse :
.....
.....
- N° téléphone :
.....
- Mail :
.....
- Dimension caravane (+ auvent) :
.....

Sont joints à la demande :

- La composition de ménage délivré par l'administration communale de son domicile ;
- L'extrait de casier judiciaire modèle 595 (*) ;
- Des photos de la caravane, les dimensions et du auvent (le cas échéant);
- Attestation de propriété de la caravane ou promesse de vente.

Le candidat-concessionnaire reconnaît avoir reçu et avoir pris connaissance du règlement du terrain de caravanage ci-joint. Il s'engage, dès à présent, en cas de désignation comme concessionnaire, à respecter le présent règlement.

Afin que la concession puisse prendre cours, le concessionnaire nouvellement désigné devra obligatoirement apporter les documents suivants :

- a) Copie certifiée conforme par la compagnie d'assurance, du contrat d'assurance incendie et risques annexes relatif à la caravane ;
- b) Le cas échéant, déclaration des animaux et remise d'un certificat de vaccination antirabique (chiens) ;
- c) La signature pour accord de règlement d'ordre intérieur du terrain de caravanage au Domaine provincial de Chevetogne (annexe 3).

Date (signature).....

(Signature)

Date de réception du dossier de candidature par un agent de la Régie ordinaire « Domaine provincial de Chevetogne » :
--